

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la Pépinière d'entreprises Delta et du Centre de ressources et d'innovation en Chablais

Jeudi 6 février 2020



_ Contacts presse

Agence Economique du Chablais – Gaëlle TAGAND-BAUD / 04 50 70 80 83
Thonon Agglomération - Caroline BLONDET / 04 50 31 25 00
CCPEVA – Maxence DENAVIT / 04 50 74 56 91

Thonon Agglomération et la Communauté de communes Pays d'Evian – Vallée d'Abondance ont porté le projet de construction et d'extension de la Pépinière d'entreprises du Léman, désormais rebaptisée Delta, au sein de la zone d'activités de Vongy à Thonon-les-Bains. Ce nouvel équipement, en site propre, offre une capacité d'accueil plus importante des créateurs ou jeunes entreprises du Chablais.

Le chantier de réalisation du bâtiment principal, lancé début 2019 sous la maîtrise d'ouvrage de Thonon Agglomération, est terminé. Quatre entreprises ont d'ores et déjà intégré les nouveaux locaux, et une 5^{ème} vient d'être retenue par le Comité de sélection pour les rejoindre. La réalisation des ateliers est elle aussi en phase d'achèvement. L'un d'eux se prépare à accueillir le Centre de ressources et d'innovation en Chablais. Ces nouvelles structures sont inaugurées ce jeudi 6 février 2020.

▶ L'aboutissement d'un projet multi-partenarial

Le projet de construction et extension de la pépinière d'entreprises avait été initié en 2010, à travers l'engagement financier des communautés de communes du Bas-Chablais, des Collines du Léman, du Pays d'Evian ainsi que de la commune de Thonon-les-Bains. En lieu et place de la structure établie à Perrignier, il visait à créer un nouvel équipement en site propre, sur la zone d'activités de Vongy, sur la commune de Thonon-les-Bains.

Thonon Agglomération et la CCPEVA (Communauté de communes pays d'Evian - vallée d'Abondance), étant compétentes en matière de développement économique depuis le 1^{er} janvier 2017, se sont substituées aux collectivités dont elles sont issues pour porter le projet. Celui-ci a été conduit en partenariat avec l'**Agence Economique du Chablais**, « bras armé » des deux intercommunalités en matière de développement économique, et en charge de la gestion et de l'animation de la pépinière.

Depuis janvier 2020, Thonon Agglomération, la CCPEVA mais aussi à présent la **Communauté de communes du Haut-Chablais** participent à son fonctionnement.



► Une année de construction autour d'un projet architectural intégré au milieu industriel

Le site sur lequel la structure est désormais implantée, au 89, chemin de la Ballastière à Vongy, présentait une surface de 7 303 m² et un bâtiment de 504 m². Propriété de la **Ville de Thonon-les-Bains**, il était mis à disposition de la société Colas dans le cadre d'un bail emphytéotique. Ce bail a été résilié en août 2017, en contrepartie du versement d'une indemnité de 700 000 €. Le chantier de construction-extension de la pépinière avait ainsi pu être lancé début 2019, sous **maîtrise d'ouvrage de Thonon Agglomération**.



La pépinière a été édifiée sur la base d'une **réhabilitation et d'une extension** du bâtiment existant, au nord de ce dernier. Les bureaux ont été réalisés dans le bâtiment existant et son extension, et les ateliers au sein d'un nouveau bâtiment. La pépinière s'étend désormais sur 630 m², et l'atelier sur 526 m², soit **1156 m²** au total. Deux parkings ont été créés, offrant une soixantaine de places.

Sur le plan architectural, l'aspect extérieur du bâtiment existant a été conservé. L'extension a été réalisée dans les mêmes tonalités, avec un bardage extérieur gris anthracite. Le bâtiment pour les ateliers a pour sa part été construit dans l'esprit des bâtiments industriels, en ossature métallique et bardage métallique, avec une volumétrie simple et épurée.



Les bureaux de la pépinière d'entreprise ont été livrés en octobre 2019, date à laquelle ont ainsi pu emménager les entreprises préalablement installées dans la pépinière à Perrignier. La construction des ateliers est également en voie de se terminer.

▶ Un véritable pôle entrepreneurial pour le Chablais

La construction de ce bâtiment, central entre les territoires de Thonon Agglomération et de la CCPEVA, est l'occasion de créer un véritable pôle entrepreneurial pour le Chablais puisque sont réunis en son sein désormais **tous les services pour les créateurs et les entrepreneurs** :



- la **pépinière d'entreprises**, rebaptisée Delta (*lire p. 5*)
- les services de l'**Agence Economique du Chablais** : accueil et d'information à la création/reprise d'entreprises, animations pour le développement des entreprises, observatoire économique et fichier des locaux professionnels. L'AEC coordonne également sur le site les permanences de partenaires : CCI, CMA, Couveuse Nuna, ADIE, France Active, Experts Comptables...
- **Initiative Chablais**, la plateforme du réseau national Initiative France, qui octroie des financements aux créateurs, repreneurs et entreprises en croissance
- et un nouveau service de l'AEC ouvre également ses portes à l'occasion de la livraison des ateliers : le **Centre de Ressources et d'Innovation en Chablais (CRIC)** (*lire p.7*)

▶ Coût et financements du projet

Le chantier de construction-extension a représenté un investissement total de **2 021 330 € HT** (foncier, études, travaux et équipement). Il a été financé à hauteur de 1 113 998 € par Thonon Agglomération, et à hauteur de 371 332 € par la CCPEVA

Le projet bénéficie de **subventions** de :

- de la **Région Auvergne Rhône-Alpes** dans le cadre des CAR (Contrat Ambition Région) de Thonon Agglomération (366 000 €) et de la CCPEVA (70 000 €), soit un total de 436 000 €
- du **Département de la Haute-Savoie** à hauteur de 100 000 € dans le cadre du FDDT (Fonds Départemental pour le Développement des Territoires).

▶ La pépinière d'entreprises Delta

_ Une pépinière d'entreprises : pour qui et pourquoi ?

L'outil permet d'accompagner les jeunes entreprises dans leurs premières années et de favoriser leur réussite en détectant les obstacles liés au démarrage de l'activité. La pépinière d'entreprises accueille les créateurs ou entreprises de moins de 3 ans, ayant une activité innovante ou un concept différenciant, à potentiel en termes de création d'emplois. La pépinière leur permet de s'installer dans des locaux adaptés à leurs besoins. C'est un lieu de partage, d'échanges entre créateurs, qui bénéficient de locaux à tarifs attractifs. Ceux-ci disposent par ailleurs d'un accompagnement par des professionnels, et de services mutualisés. Grâce à ce lieu d'échanges et d'accompagnement, les jeunes entreprises bénéficient d'un démarrage accéléré et performant, connecté aux réseaux tels que FrenchTech In The Alps – Genevois.



_ Une capacité d'accueil plus importante

La pépinière basée à Perrignier disposait de 7 bureaux. La nouvelle structure permet de développer l'offre et de donner sa pleine dimension à l'outil : celle-ci peut désormais accueillir ses pépites dans 10 bureaux individuels de 13 à 25 m², un bureau partagé de 5 postes de travail, et 4 ateliers de 100 à 110m²+ mezzanine. Le bâtiment propose la fibre, 2 salles de réunion, une salle reprographie et un espace convivialité. Les entreprises bénéficient d'un suivi individuel, d'animations collectives et de mise en réseau avec les acteurs utiles à leurs projets, assurées par l'Agence économique du Chablais.

_ Cinq premières entreprises implantées dans ces nouveaux locaux



> Scimabio Interface, interface science-gestion pour la conservation de la biodiversité aquatique.

Reconnue Jeune Entreprise Innovante, l'entreprise compte 3 associés et 7 salariés. Elle travaille en collaboration très étroite avec l'INRA à Thonon-les-Bains, et développe ses activités dans le monde entier. Leurs thématiques : continuité écologique, migration piscicole, efficacité des rempoissonnements, génétique des populations...



> **Promus, start up innovante au service du monde agricole**, Promus a déjà fait une 1^{ère} levée de fonds, compte 3 associés, 5 salariés et recrute. Elle propose des solutions logistiques pour faciliter la livraison de produits en proximité : réseau de boîtes aux lettres frigorifiques dans les campagnes, connectées et pilotées à distance.

Elles permettent aux agriculteurs d'expédier en totale autonomie leurs produits aussi simplement que déposer une lettre à La Poste. La suite se passe avec un transporteur respectueux de l'environnement qui transporte les produits de la ferme à l'assiette. Partenaire des collectivités qui souhaitent développer les circuits courts et des agriculteurs pour qu'ils puissent passer plus de temps dans leurs exploitations, Promus est une vraie solution pour les territoires.

> **Digital Dental Resolutions, services autour du numérique dentaire** : formations spécialisées, solutions / support, design / CAO. Au cœur de la transition numérique en cours dans le milieu dentaire, Jérémie Gobber développe sa société Digital Dental Resolutions auprès des professionnels français et suisses.

> **Travel Heart, agence de voyages sur mesure**. Dernière arrivée à la pépinière en octobre 2019, Cécile Arthus crée les voyages selon les envies et les possibilités de ses clients. Son métier est de mettre du rêve dans la vie des voyageurs.

> **SIC NDT, entreprise de contrôle non destructif**. Tout juste sélectionnée pour intégrer la pépinière début mars 2020, cette société créée par Bastien Saulnier propose aux entreprises industrielles, services publics ou encore entreprises de BTP du contrôle non-destructif (visuel et endoscopie, ressuage, magnétoscopie, radiographie, ultrasons) et de l'expertise soudage. Après 10 ans d'expérience dans ce domaine sur plusieurs secteurs d'activités, Bastien Saulnier souhaite proposer son expertise et notamment sa connaissance en soudure en plus de ses compétences en contrôle, sur l'ensemble du territoire lémanique français et suisse. Il bénéficie de la Certification COFREND - <https://www.sic-ndt.com/>

_ Les locaux encore disponibles

Trois bureaux individuels restent ainsi disponibles au sein de la pépinière, ainsi que **cinq postes de travail** dans l'espace bureau partagé. En ce qui concerne les **ateliers, quatre** sont disponibles et ont fait l'objet d'un appel à candidatures.

Plus d'informations : AEC – Tél : 04 50 73 57 18 – pepiniere@agenceecoablais.com

Les chiffres-clés de la pépinière d'entreprises

Depuis juin 2010 :

31 entreprises

61 emplois

75% taux de pérennité à 5 ans

▶ Le Centre de ressources et d'innovation en Chablais (CRIC)

_ Encourager l'innovation et renforcer l'attractivité du territoire autour des technologies de demain



Ce centre permettra aux industriels, mais aussi aux porteurs de projet et jeunes entreprises de s'épauler pour trouver des réponses à leurs questions techniques, d'améliorer leur veille et leur appropriation des technologies du futur, de développer leurs capacités d'innovation et donc leur performance.

Initié et porté par l'AEC, il devrait permettre de **développer un réseau local inter-entreprises sur l'innovation**, et de créer des **collaborations innovantes** entre les acteurs économiques du Chablais (porteurs de projets, TPE, PME, grands groupes, formation professionnelle...).

En créant cette émulation nouvelle, il constituera le **premier centre d'innovation réservé aux entreprises du Chablais**, en s'appuyant sur les expertises du territoire et ainsi promouvoir le développement de start-up.

Au sein du pôle entrepreneurial, le CRIC va pouvoir disposer d'un **atelier équipé pour concevoir et prototyper**, et à une **animation** pour favoriser la montée en compétences des collaborateurs sur les technologies de demain, l'industrie du futur et les méthodologies de l'innovation.

_ Les parties prenantes du projet

Aux côtés du Lycée professionnel du Chablais, du GIC (Groupement des Industriels du Chablais) et de l'AVA (Association Vongy Activité), **neuf entreprises chablaisiennes** sont engagées dans le projet : Nicomatic, Actini, Brownfintube, 3D Léman, Thalès, Danone, Le Fournil du Chablais, Organiz'actions et EDF Une Rivière Un Territoire.

Le fonctionnement du CRIC est soutenu financièrement par **l'Etat***, **Thonon Agglomération**, **la CCPEVA** et **la CCHC**. Une demande d'aide à l'investissement a par ailleurs été sollicitée auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre du Contrat Ambition Région n°2.

Le CRIC bénéficie en outre de l'appui de partenaires sponsors (Crédit Agricole des Savoie) et de partenaires techniques (CETIM, Thésame).

**L'Etat, par l'intermédiaire de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) apporte un soutien financier majeur à l'AEC dans le cadre du CRIC, à savoir des fonds du CPER (Contrat de plan Etat-Région) mobilisables à hauteur de 73 000 € pour 2 ans, pour les dépenses de fonctionnement.*